

DOSSIER D'INSCRIPTION

2025-2026

À remettre rempli au moment de l'inscription au service organisateur de l'accueil de loisirs
(aucune inscription ne sera prise par téléphone ou sans règlement) * **à remplir obligatoirement**

POUR LES
11-17 ans

Nom de l'enfant* :

Prénom de l'enfant* :

Sexe* : ☐ M ☐ F

Date de naissance* :

Adresse de l'enfant* :

.....

.....

	responsable n°1	responsable n°2	responsable n°3
Lien avec l'enfant* (père, mère, tuteur...)			
Nom*			
Prénom*			
Date de naissance*			
Lieu de naissance*			
Adresse*			
Téléphone domicile			
Téléphone portable*			
E-mail			
Employeur* Tél. professionnel			

INFORMATIONS SANITAIRES ET RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

Le vaccin D.T.P. (Diphtérie Tétano Poliomyélite) est obligatoire et doit être à jour. Si l'enfant n'a pas le vaccin obligatoire, un certificat de non contre-indication à la vie en collectivité doit être transmis avec ce dossier. Ainsi pour que l'inscription soit prise en compte, vous devez obligatoirement compléter les informations ci-dessous et joindre la copie des pages vaccins du carnet de santé :

Vaccins	Date du dernier rappel
Date du rappel DTP *	
Date du rappel Meningocoques	
Date du rappel Coqueluche, Hib, Hépatite B	
Date du rappel Pneumo	
Date du rappel Rougeole Oreillon Rubéole	

l'enfant a une allergie alimentaire* ☐ oui ☐ non

l'enfant a un problème de santé nécessitant un accompagnement individualisé* ☐ oui ☐ non

l'enfant a une maladie aiguë ou chronique et/ou suit un traitement* ☐ oui ☐ non

l'enfant est accompagné par une assistante d'élève en situation de handicap (AESH)* ☐ oui ☐ non

l'enfant bénéficie d'un projet d'accompagnement individualisé (PAI)* ☐ oui ☐ non

En cas de consignes médicales (traitements médicaux en cours, contre-indications médicales, allergies), fournir l'ordonnance médicale et les médicaments prescrits (dans leur boîte d'emballage d'origine marqués au nom de l'enfant avec la notice jointe)

Pour les situations particulières prenez attache avec le.la directeur.trice de l'accueil de loisirs.

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

J'autorise la MPT à :

- ☐ capter l'image de mon enfant*
- ☐ diffuser l'image de mon enfant*

AUTORISATION DE SORTIE (facultative) POUR LE RETOUR SEUL AU DOMICILE LE SOIR OU RETOUR DE SÉJOUR

J'autorise mon enfant à quitter seul le lieu d'accueil du centre de loisirs, en fin d'activité, ou fin de séjour pour se rendre à son domicile, ou, pour l'accueil de loisirs, à quitter seul le bus pour se rendre à son domicile.

• Pour l'ACM (accueil collectif de mineurs)

ALSH : ☐ oui ☐ non

• Pour l'ACM (accueil collectif des mineurs)

Accueil libre ☐ oui ☐ non

• Pour l'ACM (accueil collectif des mineurs)

En camp : ☐ oui ☐ non

AUTORISATIONS PARENTALES

Je soussigné.e*

.....

.....

Responsable légal.e de l'enfant*

.....

.....

Accepte le règlement intérieur et le fonctionnement du centre de loisirs tels qu'ils sont présentés avec le projet pédagogique auprès de la direction.

J'autorise à l'équipe pédagogique de prodiguer les premiers soins conseillés selon les formations effectuées SST et PSC1 ou à mettre de la crème (ex : arnica) ou autre sur les blessures. Aucun médicament ne sera remis à l'enfant sans un certificat médical du médecin (ex : doliprane).

J'ai pris connaissance de l'article R4127 - 42 du code de la santé publique.

En cas d'hospitalisation, si le responsable légal de l'enfant n'est pas présent et demeure injoignable, il revient au médecin de prodiguer les soins nécessaires. Le responsable de la structure ou toute personne ayant reçu délégation à ce titre en cas d'absence ou d'empêchement de responsable accompagnera l'enfant.

• Atteste l'exactitude de tous les renseignements fournis ci-dessus

Fait à* Le

Signature*

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation par la famille ou de renvoi sans certificat médical ou de décès. Les données personnelles recueillies dans ce formulaire par la MPT sont destinées à gérer les inscriptions aux accueils de loisirs de la structure. Ce traitement est pour les directions de l'Éducation, du Sport, de la Jeunesse, et aux encadrants des enfants accueillis. Les données sont collectées pour une durée de un an avec votre consentement notamment les données de santé, et ce conformément à la réglementation en vigueur. Vous disposez de droits (accès, rectification, opposition...).

INSCRIPTION POUR Les différents temps (Avec les contacts pour chaque temps)

☐ **Accueil libre et veillée du Mercredi et vendredi**

Secrétariat de la MPT

secretariataccueil@mptdes2mures.fr

☐ **Dispositif CLAS**

Secrétariat de la MPT

secretariataccueil@mptdes2mures.fr

☐ **Accueil de loisir**

Accueil de loisirs 11 - 17 ans :

animatricejeunesse@mptdes2mures.fr

☐ **CAMPS**

Direction du camps : 06.71.38.39.90

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) 11-17 ans Séjour à la journée avec retour le soir

Pour rappel

**6 avril et 14 juillet férié la MPT
sera fermé**

Vacances de printemps

☐ Semaine du 7 au 10 avril

☐ Semaine du 13 au 17 avril

Vacances d'été - Juillet

☐ Semaine du 6 au 10 juillet

☐ Semaine du 13 au 17 juillet

☐ Semaine du 20 au 24 juillet

☐ Semaine du 27 au 31 juillet

Vacances d'hiver

☐ Semaine du 9 au 13 février

☐ Semaine du 16 au 20 février

- **Priorité aux inscriptions à la semaine ou avec minimum 3 jours**

Vacances d'automne

☐ Semaine du 20 au 24 octobre

☐ Semaine du 27 au 31 octobre.

Centre de Vacances et de Loisirs (CVL) — 11-17 ans Séjour à la semaine avec hébergement sur place

Vacances d'été - Juillet

☐ Semaine du 6 au 10 juillet

☐ Semaine du 13 au 17 juillet (Festival de théâtres)

☐ Semaine du 20 au 24 juillet (Projet international)

☐ Semaine du 27 au 31 juillet

Vacances d'hiver camp neige

☐ Semaine du 16 au 20 février

- **Les planning seront disponible maximum 3 semaines avant le début du séjour**

Accompagnez votre dossier des pièces justificatives suivantes et du règlement** :

• **Vaccins** : copie des pages vaccins du carnet de santé

• **Assurance** : attestation d'assurance responsabilité civile couvrant les activités extra-scolaires pour l'année en cours.

• **Quotient familial** : copie du justificatif de quotient familial de moins de 3 mois ou du dernier avis d'imposition.

• **Santé** : pour les bénéficiaires, copie de la notification MDPH ainsi que des PAI avec certificat médical ci-besoin.

• Pour les séjours jeunesse International :

compléter le questionnaire de sortie de territoire disponible sur "cerfa-15646-autorisation-de-sortie-de-territoire-dun-mineur-non-accompagne-par-un-titulaire-de-l'autorite-parentale (6).pdf" et si possible fournir une photocopie de la carte vital européenne

• Pour les séjours jeunesse en camp uniquement :

Attestation de natation de 25 mètres.

• Pour les séjours jeunesse en camp uniquement :

Photocopie carte d'identité et carte vitale de l'enfant et des parents